

Avril 2016

Bulletin d'information
du conseil municipal
N° 5

La Gazette de Bonnay

Dans ce numéro de la Gazette, vous trouverez l'actualité de la commune de ce premier semestre 2016 : projets de travaux, informations municipales, agenda. Le patrimoine de la commune a été mis en évidence de manière exceptionnelle par un passage à l'émission « Des racines et des ailes » le 16 mars.

Et un gros travail de communication autour du patrimoine continue avec la sortie d'une plaquette sur le village et son patrimoine, en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire.

A noter aussi l'organisation fin mai d'une grande manifestation à Besanceuil le « Bourgogne Tribal Show » grande foire d'art tribal.

Ne manquez pas, dans ce numéro de printemps de la Gazette :

- L'histoire de la Madone des Chaumes
- La plaquette "Laissez-vous conter.."
- L'agenda des événements et activités



Bientôt la sortie de la plaquette

« LAISSEZ-VOUS CONTER BONNAY »

Nous l'avions annoncé dans la précédente Gazette : Bonnay a été retenu par le PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (PAH) pour bénéficier du financement d'une plaquette présentant le village et son patrimoine. La commission patrimoine à laquelle se sont joints, pour la circonstance quelques habitants du village, ainsi que Loriane Gouaille, animatrice du PAH, ont participé à la rédaction de ce document de 12 pages, qui sera édité en 3000 exemplaires. Il est aujourd'hui entre les mains de l'imprimeur et sera ensuite disponible dans les offices de tourisme de la région, la mairie, les deux commerces du village. Le samedi 14 mai, reprenez bien cette date, tous les habitants de Bonnay seront invités à découvrir cette plaquette intitulée « Laissez-vous conter Bonnay », dont un exemplaire leur sera remis à cette occasion.



La Madone de La Chaume est en cours de restauration

En vieillissant, exposée comme elle l'est aux intempéries, la Madone avait perdu de son éclat. Suite à l'appel lancé par la commune dans la Gazette d'octobre, un habitant du village, Pascal PICCINATO, s'est proposé de prendre en charge sa restauration. Le travail devrait être fini d'ici la fin de l'été. Nous pourrions profiter des journées du patrimoine, en septembre, pour fêter son retour sur la Chaume de Bonnay.



La Madone de Bonnay, un peu d'histoire

Au XIX^e siècle, la France est coupée en deux : l'une est laïque et républicaine, l'autre catholique et monarchiste. Alors qu'en Bourgogne du sud, le républicanisme s'impose rapidement et que l'anticléricalisme gagne les villes puis les campagnes, le village de Bonnay semble se singulariser. À une époque où l'Église tente une reconquête religieuse via notamment la construction de nouveaux lieux de culte imposants tels que la basilique de Fourvière, Notre-Dame de la Garde à Marseille, le Sacré-Cœur à Montmartre, François-Louis Bonnardel s'engage aussi dans la construction d'une nouvelle église et ses sœurs fondent un couvent dominicain plus connu de nos jours sous le nom de «villa Sainte-Agnès». C'est également au XIX^e siècle que fut érigée la statue de «La Madone» de Bonnay, de même qu'il en existe d'autres à proximité : à Flagy (Notre-Dame des Vignes), à Cortambert (Notre-Dame des Roches), à Sailly, à Saint-André le Désert, à Suin et à Joncy.

Lucien Jaillet se souvient : lorsqu'il était petit, il allait au catéchisme trois fois par semaine. À 6H45 le mardi à l'église, chacun devait venir en apportant son morceau de bois pour alimenter le poêle, le jeudi chez les sœurs et le dimanche après-midi. À cette époque, on ne rigolait pas avec la religion : si on loupait trop la messe, le curé Parot refusait qu'un enfant fasse sa communion ! Tous les ans, une procession avait lieu le 15 août. Partis de l'église pour atteindre la statue de la Madone, tous les paroissiens grimpaient allègrement jusqu'en haut du village en entonnant des chants religieux. Les sœurs étaient alors encore nombreuses et leur présence appréciée dans le village. En effet, les filles fréquentèrent l'école du couvent jusqu'en 1930 et Sœur Christophe, infirmière, soigna longtemps les Bonnaysiens gratuitement.

Selon Nadine Roiné, « Bonnay est le lieu d'un des plus célèbres pèlerinages du Clunisois. On y venait depuis Tournus pour la fièvre. » Les derniers pèlerinages, organisés avec la paroisse du Nord-Clunisois, ont eu lieu jusqu'en 2005. De nos jours, il n'existe plus qu'un seul pèlerinage à Sailly, le 15 août.

Roiné, Nadine. *Le bas Clunisois - Au pays de Cluny*. Alan Sutton, 2004, p. 69.



Le défrichage du chemin des ROMPAYS.

Le 12 décembre, avec l'aide des habitants de Bonnay et des membres du comité départemental des randonnées pédestres, plus de la moitié du chemin a pu être dégagée. Sous une météo printanière, ce fut une journée très agréable. Par contre la seconde journée a dû être reportée par deux fois à cause d'une météo... hivernale. Le 20 mars nous avons enfin retrouvé le soleil pour terminer le chantier. On peut désormais emprunter ce chemin librement. Allez vous y promener, vous verrez...

Un reportage photo est visible sur le site web de la mairie

Le Comité fleurissement

Comme vous avez pu le constater, les jonquilles se multiplient le long des routes de notre beau village. Le 7 novembre, une quinzaine d'habitants ainsi qu'un résident des Avouards ont planté une centaine de bulbes. Ils se sont ajoutés à ceux que nous avons plantés l'an dernier. Ainsi peu à peu, année après année, Bonnay devient "le village des jonquilles"

Pour le fleurissement de l'été une réunion sera organisée le 11 mai à 20h30.



INFORMATIONS

Ordures ménagères :

Depuis quelques mois, plusieurs dépôts sauvages d'ordures ménagères ont été retrouvés sur la commune, dans les bois, dans des abris d'animaux et autour des bacs d'apport volontaire.

Lorsque l'on peut retrouver les auteurs de ces dépôts sauvages, ce qui a



été le cas par deux fois ces derniers temps, la communauté de commune, dont c'est la compétence, leur adresse une amende forfaitaire de 90 euros.

Dans des cas plus graves (photos ci-contre de 5 gros sacs trouvés dans les bois) une plainte a été déposée en gendarmerie. Les auteurs risquent dans ce cas une contravention de 3ème classe, qui est de 450 euros pour «NON RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE COLLECTE D'ORDURE ». Cette amende peut être majorée jusqu'à 1500 euros pour «DÉPÔT OU ABANDON D'ORDURES OU DE DÉCHETS TRANSPORTES A L'AIDE D'UN VÉHICULE» et 3000 euros en cas de récidive.

Rappel : Un container gris avec un couvercle orange a été mis en place à côté de l'épicerie pour récupérer les bouchons en plastique. Pas d'ordures SVP !

Cabine téléphonique

Orange vient de nous informer de la dépose de la cabine téléphonique située route de Salornay dans les prochains mois.

L'engagement d'Orange est de ne pas retirer une cabine tant que la desserte par téléphonie mobile n'est pas jugée suffisante.

Ce réseau étant désormais considéré comme correct sur la commune, et étant donné que l'utilisation de la cabine n'a été que de 30 minutes sur toute l'année 2015, elle sera démontée.



La salle communale s'embellit

La commission bâtiment a trouvé judicieux de poursuivre les travaux d'aménagement de la salle communale. Pourquoi, en effet, s'arrêter en si bon chemin ? Outre la plateforme qui devrait être installée courant avril, nous envisageons de poursuivre le lifting avec, l'installation de placards de rangement dans le couloir, quelques coups de peinture par-ci par-là. Ce cher vieux parquet quant à lui, désespère de retrouver sa jeunesse et les tables, guère plus vaillantes, vont définitivement être pliées pour être remplacées par d'autres offrant légèreté et maniabilité.

Le Foyer des Avouards

Le Foyer des Avouards

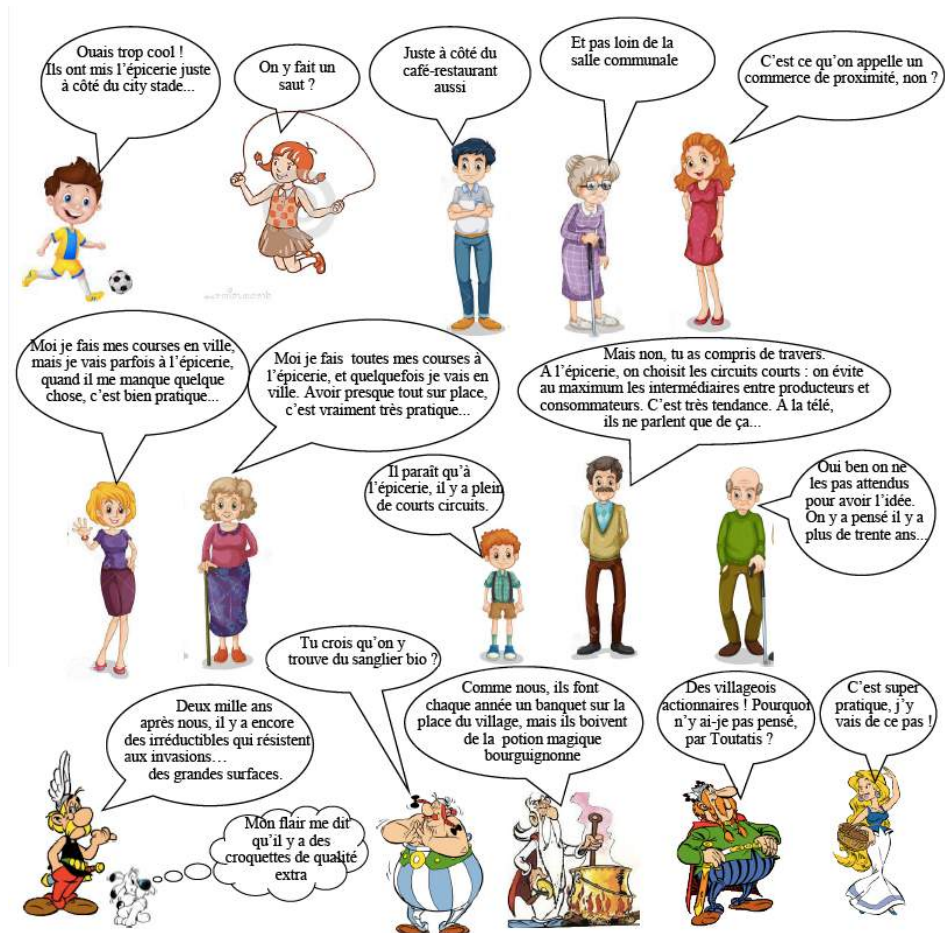
Après la visite d'une intervenante vannerie « l'art de tisser du lien avec de l'osier vert » et d'un intervenant cuir « l'art de se faire plaisir en tatouant un petit bout de peau animal » pendant le premier trimestre 2016, pour le second trimestre le foyer des Avouards souhaite faire intervenir sur son établissement une artiste mêlant l'art de la récupération à la naissance de nouveaux objets « la métamorphose du quotidien ou le détournement d'objets anciens ».

Nous sollicitons les habitants de Bonnavy, pour dénicher au fond d'un vieux grenier, d'une ancienne cave ou dans une grange, des objets du passé ; tout ce qui vient d'autrefois nous intéresse, même rouillé ou poussiéreux. **Nous vous proposons de déposer vos petits trésors de l'ancien temps dans le petit coin "troc" près de l'épicerie avant fin avril 2016.** Nous ne manquerons pas, de vous faire partager les œuvres qui émergeront de ce nouvel atelier.

contact **Nathalie POINGT** au **03.85.59.35.00**.



Du côté de l'épicerie : La Pratique en images



Une recette 100% PRATIQUE : la compote « énergie douce »

* * *

Ingrédients : 800g de pommes ; 250g d'abricots secs moelleux ; 250g de pruneaux dénoyautés ; 1 jus d'orange ; 25g de miel ; 25 cl d'eau

Mettre dans un petit faitout les fruits coupés en petits morceaux avec l'eau, le jus d'orange et le miel.

Cuire 40 mn environ. Remuer souvent. Si besoin, ajouter un peu d'eau. Laisser refroidir. Ne pas mixer : la consistance « petits morceaux » permet de profiter des différentes saveurs des fruits.

Pour une grande occasion, servir avec une boule de glace « Parfums de terroir » et une bouteille de cidre ou de jus de pommes-graines.

Tous ces ingrédients sont en vente à l'épicerie « La Pratique ».



L'école de Bonnay

À l'école de Bonnay, nous sommes 13 élèves : 8 grandes sections et 5 CP. Nous avons deux maitresses : Maîtresse Frédérique (Chaussin) le vendredi et Maîtresse Gaëlle (Préfot) les autres jours.

Nous avons aussi deux ATSEM : Martine (Comte) et Emmanuelle (Denis). Depuis le lundi 14 mars nous allons à la piscine de la Guiche pour apprendre à nager. Nous irons 6 lundis après-midi.

Nous faisons des activités les mardis et jeudis après-midi. En ce moment, le mardi nous faisons de la cuisine avec Bernadette Lepin. C'est super. On apprend à faire des crêpes, de la mousse au chocolat, des smoothies. Le jeudi elle nous lit des histoires.

Les élèves de Bonnay



Le Foyer Rural

Le foyer rural de Bonnay vous remercie de votre visite lors de la fête des jonquilles qui fut comme tous les ans, un superbe moment.

Samedi 30 avril 2016, aura lieu un spectacle de "barouf". Nicolas Pallot nous chantera Brel.

La fête de l'été aura lieu l'après-midi du samedi 4 juin 2016 en compagnie de Chistian Hansen avec sa " cabane des rêves ", Daniel Vacheresse et Lionel Giboni avec " la boîte à chanson". Il y aura aussi divers jeux de kermesse. En soirée, à partir de 21h il y aura les "folkrobates".

Avec les Folkrobates, « L'on y danse », sur des musiques folkloriques, arrangées et revitalisées, dans une ambiance tonique et chaleureuse qui invite à bouger et à se rencontrer.

Profitez d'un vrai bal folk, avec des musiciens expérimentés, qui adapteront les pas au niveau des danseurs.

BONNAY
SAMEDI

30 AVRIL
20 h 30

Salle d'animation rurale

Spectacle musical

Faut vous dire Messieurs dames...

Pallot chante Brel

Nicolas Pallot

Durée : 1 h 15 - Tout public

Pallot accompagné de ses fidèles comparses s'offre un joli cadeau, un rêve de même... Reprendre les chansons du "Grand Jacques".

Avec infiniment d'humilité, de tendresse, de passion, Pallot revisitera à sa façon l'incroyable vie et l'œuvre intemporelle de l'extraordinaire Jacques Brel...

"... Cet amoureux inconditionnel du Grand Jacques, nous a livré un spectacle incontestablement sublime... Nicolas n'hésite pas à se réapproprier les textes avec tendresse et malice pour nous offrir son enthousiasme fou et sa sensibilité. On rit, on s'émeut, on apprécie. Superbe !" Journal de Saône-et-Loire



Nicolas Pallot : chant, guitare et narration
Daniel Vacheresse : accordéon, accordéona et chœur
Jean-Michel Dupuyet : guitare, percussions et chœur

Tarif
8 € - Étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'AAJH : 6 €

Organisation
Foyer rural de Bonnay

Renseignements/Reservations
FR Bonnay - 06 85 38 94 66/03 85 39 45 48

Club des Aînés

Scrabble, tarots, belote, dictée des Aînés Ruraux
un mercredi sur deux, l'après-midi

Contact : Michel Beigné, de préférence par courriel à l'adresse beigne.michel@wanadoo.fr (ou 03 85 59 48 74).



Le Renouveau de Saint-Hippolyte

L'association a établi le programme des animations, réservez dès à présent vos dates :

- Un concert aura lieu le samedi 2 juillet à 20h, avec la chorale "A Contrario"
- Le chantier de restauration "Rempart" commencera le lundi 18, avec un pot de fin de chantier le vendredi 29 juillet
- Saint-Hippolyte participe au festival "Ciné Patrimoine - Le Moyen Âge sous les e-Toiles"(*), avec un film en plein air le 22 juillet
- La fête de Saint-Hippolyte aura lieu samedi 27 août
- Des visites commentées auront lieu le dimanche 18 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine
- Une conférence sera donnée le samedi 1er octobre à la salle communale.

() Festival "Ciné Patrimoine - Le Moyen Âge sous les e-Toiles"*

Nous avons, depuis longtemps, le projet de vous offrir une projection d'un film se déroulant à l'époque médiévale, en plein air, sur grand écran, à Saint-Hippolyte...

Cette initiative s'est transformée en festival, grâce à la participation du "Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus", avec des projections dans des lieux chargés d'histoire et offrant des cadres médiévaux, en juillet, août et septembre : Cluny, Brancion, le doyenné de Bezornay à Saint-Vincent des Prés, et bien sûr le doyenné de Saint-Hippolyte à Bonnay.

Bientôt le programme détaillé du festival...

Vous trouverez plus de précisions dans La Gazette de l'été.



du côté des Associations

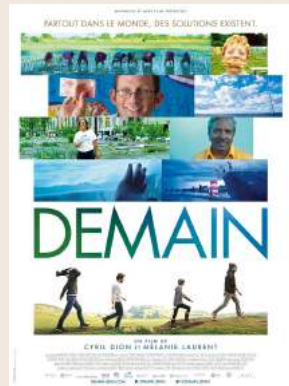
Foyer Rural, Cinévillage :

à la salle communale, une séance par mois à 20h30
(tarif plein 4,50€, tarif réduit enfants de moins de 12 ans 2,50€)

vendredi 15 avril : Béliers

vendredi 13 mai : L'Hermine

vendredi 17 juin : Demain



À noter dès à présent sur vos agendas : vendredi 8 juillet, un écran géant sera dressé dans la cour de la salle communale, pour une **séance de cinéma en plein air**, précédée par un pique-nique.

Les chats bottés

L'association « Les chats bottés » entend poursuivre l'action de stérilisation des chats errants initiée par la municipalité en 2015. Chacun a bien conscience de la prolifération galopante des chats dans notre beau village depuis quelques années. L'association fait appel à toutes les bonnes volontés pour l'aider dans son action. Nous sommes tous concernés, alors « chat » devrait tous nous intéresser !



Agenda des événements et activités

AGENDA

Avril

vendredi 15 à 20h30 :

Cinévilleage : "Béliers"

lundi 18 à 20h30 :

Chansons partagées

dimanche 24 à 15h30 :

Course cycliste

samedi 30 à 20h30 :

"Barouf" Nicolas Pallot chante Brel

Mai

mercredi 11 à 20h30

Réunion fleurissement

jeudi 12 à partir de 19h :

Chansons partagées

vendredi 13 à 20h30 :

Cinévilleage "L'Hermine"

samedi 14 :

"Laissez-vous conter Bonnay"

26 au 29

à Besanceuil

"Bourgogne Tribal Show"

Juin

samedi 4 à partir de 14h30 :

Fête de l'été

vendredi 17 à 20h30 :

CinéVillage : « Demain »

samedi 18 à 15h30 :

Course cycliste

date à déterminer

Fête de la musique chez Fiorella

Tous les mercredis 19h30 : Gym

Un mercredi sur deux 14h : Marche

Bonnay au centre du marché de l'art tribal !

C'est un événement de portée internationale : le "Bourgogne Tribal Show", qui aura lieu du 26 au 29 mai à Besanceuil, un hameau de Bonnay.

Il s'agit d'une vente d'art tribal, qui se déroulera à la Galerie Mory. D'ordinaire, ce type de vente a lieu plutôt à Los Angeles, New York, Londres, Paris, Bruxelles, etc. Une vingtaine de marchands sont attendus, en plus des 4 organisateurs de la manifestation.

L'exposition n'est pas réservée aux acquéreurs : Bruno Mory, propriétaire de la galerie, souhaite vivement ouvrir l'accès à cette manifestation à tous les habitants du voisinage et aux visiteurs, comme il le fait pour ses expositions d'Art Moderne.

Plus d'informations sur le site de Delvoyeurs
<http://delvoyeurs.com/delvoyeurs>

